

Chomérac • Didier Floch reconduit à la présidence de la société de tir



Didier Floch a été reconduit jusqu'en 2028 à la présidence de la société de tir.

Samedi 12 octobre s'est tenue à la salle polyvalente du Triolet l'assemblée générale de la société de tir sportif. Lors de cette réunion, Didier Floch, le président, a retracé ses quatre années de mandat qui s'achevaient en citant notamment la mise en conformité du stand de tir à 100 mètres qui est désormais homologué par la fédération de tir. À l'issue de la présentation et de l'approbation des bilans moral et financier, un appel à candidature a été effectué pour assurer la présidence jusqu'en 2028. Didier Floch, Philippe Almarcha et Denis Guerraz ont à cette occasion exprimé leur souhait de se présenter à ce poste. Au terme du vote à bulletin secret, c'est Didier Floch qui a été reconduit dans ses fonctions avec une majorité confortable.